



Bulletin Municipal

n°22

Almont les Junies

Janvier 2022

EDITORIAL

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Je tiens à vous souhaiter à toutes et à tous une bonne et heureuse année, et avant tout une excellente santé.

L'année qui vient de s'écouler aura encore été compliquée et contraignante dans divers domaines.

Je remercie toutes les associations qui ont décidé à l'unanimité de relancer les différentes manifestations qui nous ont permis de nous retrouver et de partager de bons moments conviviaux, tout en respectant les protocoles sanitaires.

Je les félicite.

Vous trouverez dans ce bulletin les différents travaux effectués tout au long de l'année.

Le projet « Cœur de village » est lancé.

Cependant les rapports d'étude d'Aveyron Ingénierie et du Conseil d'Architecture de l'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) ont pris du retard. Comme nous en sommes tributaire, ce chantier ne pourra débuter qu'en 2023.

Vous trouverez également dans ce bulletin des informations nécessaires et utiles dans les différents services de Decazeville Communauté.

Bonne lecture à tous.

Bruno Cavaignac, Maire.

Hommage à Gabriel ROMIGUIERE

Gabriel Romiguière nous a quittés le 21 octobre à l'âge de 86 ans.

Il a été maire de notre commune de 1971 à 2001, soit 5 mandats.

Pendant toutes ces années, il a fait un travail considérable pour l'expansion économique avec l'implantation de belles entreprises sur notre territoire telles que l'atelier-relais et RCI.

Son regard précurseur en l'avenir a permis l'arrivée de nouveaux habitants par la réhabilitation de vieilles bâtisses en logements locatifs.

De plus, son attachement au monde agricole (administrateur de la Coopérative Agricole du Villefranchois) lui a permis d'œuvrer pour le maintien et le développement des exploitations.

Il fut aussi Président du Syndicat des Eaux pendant de nombreuses années, dont le bureau se trouvait dans notre commune.

Il a su dynamiser le milieu associatif avec tout d'abord la création du stade puis la construction de la salle polyvalente dont il était très fier et qui aujourd'hui fait la fierté de bon nombre d'entre nous.

Selon sa volonté, ses obsèques ont été célébrées en toute simplicité, sans discours ni hommage.

Nous avons respecté son choix.

C'est pourquoi aujourd'hui, je me permets, au nom de la municipalité, de lui dire un grand Merci pour tout ce travail accompli au sein de notre village.

Au revoir Gabriel.



SOMMAIRE

Hommage à Gabriel Romiguière	p 4
Budget communal 2021	p 6-7
Voirie	
↳ Bilan des travaux	p 8-9
↳ Projets	p 9
Travaux communaux	
↳ Réalisés	p 10-11
↳ En cours de réalisation.....	p 11
↳ Projets	p 11
Logements communaux	p 12
Personnel communal	p 12
La vie de l'école	p 12-13-14
Bibliothèque municipale	p 15
Infos Decazeville Communauté	p 16 à 23
Les associations	
↳ Almont festivités	p 24
↳ Association des Parents d'Elèves	p 24-25
↳ Foyer des Jeunes	p 26
↳ Comité FNACA	p 26
↳ Société de chasse	p 27
↳ Les Aînés	p 27
↳ La Méridienne	p 28
Etat civil 2021	p 29
Infos secrétariat	p 30 à 32
Infos diverses	p 33
Quelques dates à noter dans votre agenda ...	p 34

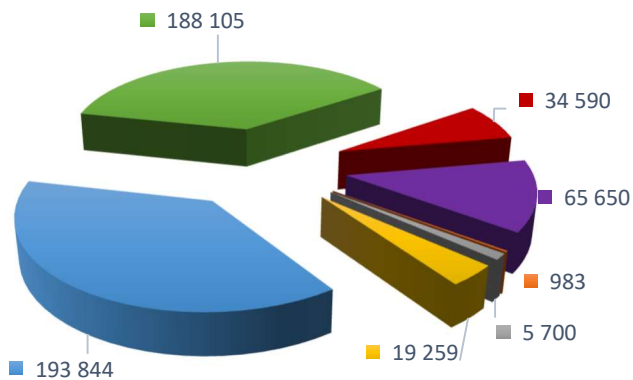
BUDGET

(Compte administratif)

1/ SECTION FONCTIONNEMENT

Recettes

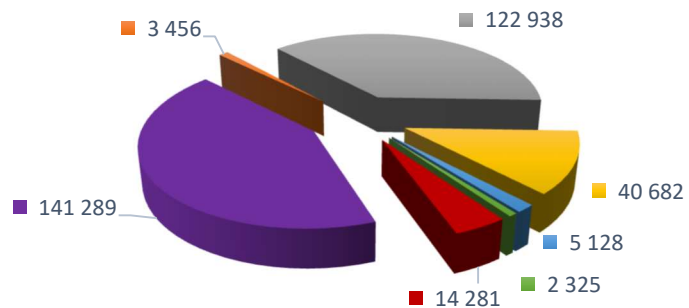
- Location logements et salles 13 %
- Indemnités journalières 0,20 %
- Opération d'ordre 1 %
- Produits des services 3,80 %
- Dotations Etat 38 %
- Impôts et taxes 37 %
- Remboursement de sinistres 6,80 %



Total recettes = 508 130 €

Dépenses

- Charges de personnel 42,80 %
- Charges financières 1 %
- Frais généraux 37,20 %
- Charges de gestion courante 12,30 %
- Atténuation de produits 1,5 %
- Charges exceptionnelles 0,70 %
- Amortissements des investissements 4,30 %



Total dépenses = 330 099.50 €

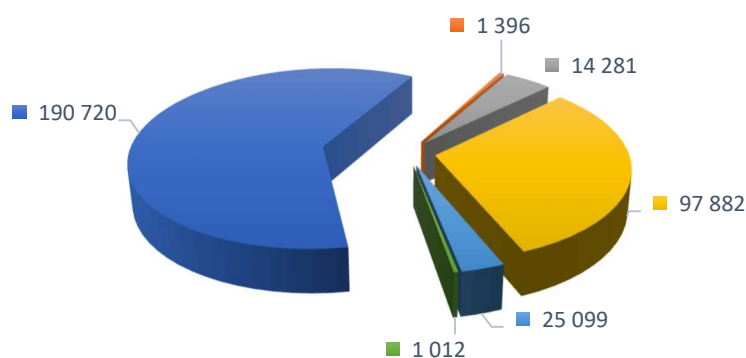
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2021 = + 178 030.50 €

COMMUNAL 2021

2/ SECTION INVESTISSEMENT

Recettes

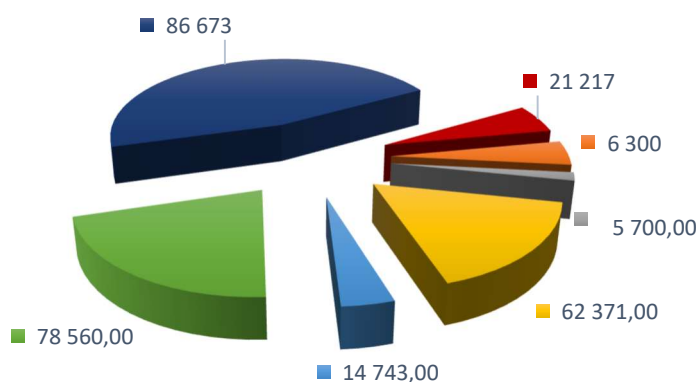
- Excédent de fonctionnement 60,5 %
- Autres bâtiments publics 0,40 %
- Amortissement des investissements 4,50 %
- Subventions d'investissement 31 %
- TVA 3 %
- Caution logements et autres 0,30 %



Total recettes = 315 160 €

Dépenses

- Remboursement d'emprunts 5,40 %
- Autres constructions 4,5 %
- Cession immo 1,50 %
- Réseaux 17 %
- Matériels et outillage 4 %
- Voirie 21,33 %
- Bâtiments communaux 46,20 %



Total dépenses = 368 158 €

DEFICIT D'INVESTISSEMENT 2021 = - 52 998 €

➤ BILAN DES TRAVAUX 2021

↪ Travaux d'investissement :

* Réalisés par l'entreprise Rouquette : 65 380.50 €

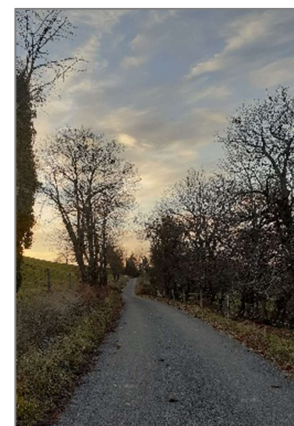
- Point à temps de Artigues à Artiguettes, de Laval (M. Rouquette) à Almont, La Besserette, La Brousse, route de l'Hom, route de l'Estrade aux Clémenties, La Gineste à Eynières, de Eynières à Aumont, du pont d'Aumont à Almont et La Plane.

- Revêtement bi-couche de Vergnols au fond de la côte, du Laquet à RCI, du stade au séchoir, à Ginouillac, route du moulin (pont), aux Breffinies.

* Réalisés par l'entreprise Grialou : 13 179.74 €

- Mise en place de buses béton, création d'aqueducs et pose de tuyaux PVC pour traversées de routes sur plusieurs sites de la commune (Vernhols, L'Hom, Aumont, Ginouillac).

- Purges, curage de fossés, dérasage, terrassement.



Route de Vernhols



Route du stade

RAPPEL :

*** AMENAGEMENT DE CHEMINS RURAUX**

Lors de travaux réalisés sur les chemins ruraux, le Conseil Municipal a décidé :

- De maintenir le taux de participation des riverains, à hauteur de 50 % (empierrement, épareuse, curage fossés ...)
- De plafonner le montant total à 4 000 € TTC par chantier et par an.

La commune s'acquitte de la facture globale et réclame ensuite la participation à chaque riverain concerné.

*** PARTICIPATION DES RIVERAINS POUR FRAIS DE VOIRIE**

Pour le propriétaire qui souhaite arranger ou créer un accès à son terrain, il faut savoir que la commune prend en charge les travaux d'aménagement y compris la pose des buses. Toutefois, le propriétaire devra s'acquitter du remboursement des buses.

👉 Travaux de fonctionnement :

* Comme chaque année, l'entreprise Grialou en charge des travaux de débroussaillage sur les voies communales a effectué :

- un passage épareuse à l'automne 2020
- un passage épareuse au printemps 2021

Par ailleurs, l'épareuse a également été passée sur le chemin au bord du Lot pour un montant total : 7 804.50 € TTC.



* Suite aux intempéries, le chemin forestier du Fau a été détérioré : Pour la remise en état, la mairie a fourni les matériaux nécessaires soit un tuyau PVC 400 et la pose a été faite bénévolement par les habitants du secteur. La municipalité les remercie.

* Pose de nouveaux panneaux d'indication de lieux-dits et remplacement de certains dont l'état était vétuste.



➤ PROJETS 2022

La commission voirie va se réunir et visiter l'ensemble des routes de notre commune afin de recenser les différents points d'intervention (point à temps, bi-couche... en fonction des besoins).

TRAVAUX COMMUNAUX

➤ EFFECTUES EN 2021

FIN DE LA RENOVATION DU CLOCHER DE L'ÉGLISE

Les travaux concernant le clocher de l'église sont terminés. Ils ont été effectués par l'entreprise Morisse en ce qui concerne la toiture, par l'entreprise Marragou pour le plancher et par l'entreprise Franklin Sud Ouest pour la pose du paratonnerre.

Le montant total des travaux est évalué à 67 702,44 €, soit 12 761,04 € pour la pose du paratonnerre et 54 941,40 € pour la rénovation du clocher. L'assureur Groupama a pris en charge 37 964,64 €, le Conseil Départemental a subventionné ces travaux à hauteur de 8 051 € et la Région à hauteur de 13 000 €.

Les abat-sons ont été remplacés par les conseillers avec des plaques en aluminium fournies gracieusement par l'entreprise RCI.



FIN DE LA RENOVATION ENERGETIQUE DE CERTAINS LOGEMENTS COMMUNAUX



Ces travaux de rénovation ont concerné les 7 logements à Ginouillac et 3 au Presbytère. Le changement des radiateurs et des VMC a été réalisé par l'entreprise Auréjac, le changement de toutes les menuiseries par l'entreprise Marragou et l'isolation des combles par la société Eco Habitat Durable (EHD).

Le montant total de ces travaux s'est élevé à 89 329,10 €. Le dossier a bénéficié de subventions de la part de Decazeville Communauté (fonds de concours) à hauteur de 20 000 €, de la Préfecture (DETR) à hauteur 21 975,25 € et du Conseil Départemental à hauteur de 17 581 €.

FIN DE L'INSTALLATION DE L'ANTENNE RELAIS

L'antenne est en service depuis le mois de juillet et les 3 opérateurs Free, Orange et SFR y sont raccordés.



RENOVATION AU CIMETIERE

Les marches et le sol autour de la croix ont été rénovés par l'entreprise Didier Rouquette et François Joffre employé communal.

Un garde-corps a été posé pour sécuriser l'accès aux concessions.

REFECTION DES DOUCHES DES VESTIAIRES DU STADE

Les douches ont été refaites par l'entreprise Fabre, le carrelage par l'entreprise Didier Rouquette, la réfection des bancs et la peinture des murs ont été réalisés par François.



ACHAT D'UN TRACTEUR TONDEUSE

Il s'agit d'une mutualisation d'achat à parts égales avec la commune de Port d'Agrès - Saint Parthem pour l'entretien des stades uniquement.

Montant de ce tracteur : 11 400 € TTC.

➤ EN COURS DE REALISATION

➤ Eclairage lampe à LED : 2^{ème} tranche

La première tranche de 83 lampes a été faite sur les secteurs de Ginouillac et L'Etoile, subventionnée à hauteur de 30 % par le SIEDA.

La deuxième tranche qui est prévue pour 2022 concernera le bourg et les différents hameaux restants et sera subventionnée à hauteur de 60 %.

➤ PROJETS 2022

➤ Un des projets de l'équipe municipale est la rénovation de l'entrée du village et de la place du bourg d'Almont avec l'opération « cœur de village ». Comme il a été dit dans l'édito, ce projet aura lieu en 2023.

➤ Nouvel emplacement de point de collecte des déchets : Afin de créer un espace propre et fonctionnel pour les usagers, la municipalité réfléchit à déplacer celui situé derrière la salle polyvalente.

➤ Logements du presbytère : Le dossier de rénovation des logements communaux va se terminer avec la rénovation totale de la toiture (le changement des tuiles et l'isolation des combles) des logements du presbytère.

➤ Logements des écoles et de la cantine : Un diagnostic va être réalisé pour la rénovation énergétique des 2 logements ainsi que pour la cantine.

➤ Maison Molénat : Une étude va être faite pour la réhabilitation de la maison Molénat situé dans le Bourg.

➤ RD 508 : Le département a été contacté pour réaliser une étude afin de limiter la vitesse et sécuriser le carrefour de l'Etoile.

LOGEMENTS COMMUNAUX

Les 17 logements que possède la commune sont actuellement tous occupés.

Afin de trouver des solutions adaptées et rapides, nous invitons les locataires des logements communaux à nous signaler tout dysfonctionnement éventuel (fenêtre, porte...).

PERSONNEL COMMUNAL

Le contrat de Mathieu Boivin, en remplacement de Lucie Bonneville, se termine fin janvier. Lucie, terminant son congé parental, reprend son poste début février.

LA VIE DE L'ÉCOLE



Pot de départ à la retraite de Geneviève Courrège

Après un long parcours professionnel, Geneviève Courrèges a fait valoir ses droits à la retraite en cette fin d'année scolaire 2021. Arrivée à l'école pour la rentrée de septembre 2011, elle s'est occupée de nos tout-petits durant 10 ans. Un pot de départ, avec parents, enfants et élus, lui a été préparé en ce vendredi 2 juillet.



Organisation de l'école et rythmes scolaires (rentrée septembre 2021)

L'année scolaire 2021/2022 a débuté le 1er septembre avec 2 postes d'enseignants pour 32 élèves.

Frédéric Girodon, directeur de l'école, s'occupe toujours du cycle 3, qui comprend les CE1, CE2, CM1 et CM2, soit 16 élèves.

Suite au départ à la retraite de Geneviève Courrèges, une nouvelle enseignante a pris le poste. Amélie Lescure s'occupe donc du cycle 1 et 2, qui comprend les PS, MS, GS et CP, soit 16 élèves.

Les horaires de l'école n'ont pas changé. Les enfants vont à l'école 4 jours par semaine, à savoir les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 9 h à 12 h30 et de 14 h à 16 h 30.

Les activités pédagogiques complémentaires ont lieu les lundis et jeudis de 16 h 30 à 17 h pour les enfants désignés par les instituteurs avec l'accord des parents.

Projets pédagogiques 2021/2022

- ↪ Fabrication de jus de pomme
- ↪ Mise en place d'une piste prévention routière dans la cour de l'école
- ↪ Rencontre avec l'auteur Philippe Jalbert
- ↪ Sortie de fin d'année
- ↪ Classe de mer à Sète du 18 au 22 octobre 2021



- ↪ Classe bleue : Du 6 au 10 décembre, apprentissage de la nage pour les enfants de moyenne section, grande section et CP



Garderie

Le service de garderie de la mairie est maintenu le matin et le soir, au prix de 1 € le matin et 1 € le soir (payante à partir de 17 h). En 2021, une moyenne de 12 enfants par jour a fréquenté la garderie, de 7 h 30 à 8 h 50 et de 17 h 18 h 10.

Cantine

L'auberge de Bruéjols reste notre partenaire pour la préparation et la livraison des repas. Celui-ci a changé son nom commercial et s'appelle dorénavant « Nos invités traiteur ».

Depuis septembre 2021, le prix du repas est de 4,55 euros, la part supportée par les parents est de 3,25 euros, le reste, soit 1,30 €, est pris en charge par la mairie. En 2021, 3 695 repas ont été servis à la cantine (une moyenne de 27 repas par jour).

Ce nouveau tarif est dû à la mise en application de la loi Egalim qui oblige les restaurateurs à nous fournir 50% de produits de qualité et durables et 20 % de produits bio. Cette loi impose aussi le menu végétarien une fois par semaine.

Nous rappelons aux parents que les inscriptions ou annulations doivent être faites le jeudi avant 11 heures pour être comptabilisés la semaine suivante.

Divers

- Transport scolaire :

21 élèves sont transportés quotidiennement par bus vers le collège ou le lycée à Decazeville et 12 vers l'école primaire d'Almont. Decazeville Communauté qui a la compétence transport demande une participation aux parents de 65 € par enfant pour la carte annuelle. Les inscriptions se font du 1^{er} au 30 juin (après cette date, une pénalité est appliquée). La participation annuelle de la commune est de 181 € par enfant.

- Pratique des langues à l'école :

Depuis plusieurs années maintenant, afin de pouvoir initier les enfants à l'occitan et à l'anglais dans de bonnes conditions, les enfants sont divisés en trois groupes. Frédéric Girodon intervient en occitan et Amélie Lescure en anglais. Parallèlement, Valérie Griffoulière encadre des activités avec un troisième groupe et amène les enfants à la bibliothèque.

- Trousse de premiers secours :

Vendredi 15 octobre, dans le cadre d'une campagne de prévention, l'assureur Groupama a offert à l'école une trousse de premiers secours.



- Achat d'un photocopieur : A la demande de l'instituteur, afin de remplacer le photocopieur devenu obsolète, la mairie a pris en charge l'achat d'un photocopieur, avec un contrat de maintenance.



Bibliothèque Municipale



La bibliothèque a réouvert ses portes dans le courant de l'année, avec bien sûr le pass sanitaire obligatoire pour y accéder.

Afin d'enrichir notre fond de 3 000 documents, le bibliobus, service de la Médiathèque Départementale de l'Aveyron, est venu sur la commune une fois en mai et une fois en décembre. Nous pouvons ainsi choisir environ 500 documents tels que des romans, des policiers, des terroirs mais aussi des cd, des dvd ou des livres audios (parfaits pour les malvoyants).

Dû au contexte sanitaire compliqué, il n'y a pas eu les après-midi contes et activités, sauf pour la fête de Noël organisée par l'APE le dimanche 12 décembre. La bibliothèque était en charge d'organiser des activités manuelles, la lecture de contes et de créer un espace lecture.



Les jours et horaires d'ouverture restent inchangés, à savoir les mardis, mercredis et 1ers samedis de chaque mois de 10 h à 12 h.

L'abonnement pour une année complète est de 3 euros pour les enfants et 5 euros pour les adultes (+ 12 ans).



Passez nous voir !

Decazeville Communauté

LES SERVICES DE TRANSPORT accessibles aux habitants d'Almont les Junies

1) Le TAD :



Le Transport A la Demande est un service qui se déclenche uniquement si une personne effectue une demande de réservation. Ce transport fonctionne sur des jours et des horaires fixes répartis en fonction de votre commune d'habitation. Le transport est effectué avec un véhicule de 8 places qui vient vous chercher à domicile et vous dépose à un arrêt de bus ou en centre bourg.

Les habitants **d'Almont les Junies** ont la possibilité de demander le TAD pour aller à :

- **Decazeville le mardi et vendredi matin** : arrivée à Decazeville à 9h30 et départ à 11h30
- **Flagnac bourg ou Intermarché le jeudi matin** : arrivée à Flagnac à 10h20 et départ à 11h30
- **La gare routière de Decazeville le lundi matin et vendredi soir** pour rejoindre le départ ou l'arrivée des cars de Rodez et Villefranche à 7h20 et 18h

Pour réserver le TAD, vous pouvez appeler le service transport de la Communauté de communes au 05.65.43.95.20 au plus tard jusqu'à la veille du départ à 17h.

Transport À la Demande
Réservez votre trajet !
2€

Le TAD circule à des jours et des horaires fixes sur les communes du territoire :

- St Santin
- St Parthenm
- Almont-les-Junies
- Flagnac
- Livinhac
- Boisse-Penchoit
- Bouillac
- Vivez
- Decazeville
- Aubin
- Cransac
- Fimi.

INFOS TRAJETS ET RÉSERVATIONS 05 65 43 95 20

2) Les transports scolaires :



La Région a transféré la compétence d'organisation du transport scolaire à Decazeville Communauté en 2013 pour les élèves du Bassin et en 2018 pour les élèves de la Vallée du Lot.

Decazeville Communauté organise le transport scolaire de près de 700 élèves tous les ans à l'aide de 35 services de cars et du réseau TUB. Le coût moyen de transport d'un élève est de 813 €/an. Ce coût est divisé entre la Commune, la Communauté de communes, la Région et les Familles.

Pour être « ayant droit » au transport scolaire, il faut être domicilié à plus de 3km de son établissement scolaire et être scolarisé dans l'établissement scolaire public ou privé le plus proche de son domicile ou affecté selon la carte scolaire de l'académie.

Les inscriptions au transport scolaire sont ouvertes tous les ans du 1^{er} au 30 Juin sur le site internet ou dans les locaux de la Communauté de communes à Decazeville. Les élèves en attente d'affectation ou ayant déménagé sont admis à s'inscrire jusqu'au 20 Juillet sur présentation d'un justificatif. Au-delà de cette date, il n'est plus possible de garantir la place restante dans les véhicules. Toute inscription hors délai sans justificatif sera majorée.

Pour les élèves domiciliés à **Almont les Junies** et scolarisés en dehors du périmètre de la Communauté de communes (Rodez, Figeac, Villefranche, etc...), les inscriptions se font auprès de la Maison de la Région à Rodez ou sur leur site www.lio.laregion.fr

- 3) **Le rezo pouce :** En complément des services de transport existants, Decazeville Communauté a adhéré en 2019 à REZO POUCE.



C'est le 1er réseau d'auto-stop organisé et sécurisé de France. Il offre un moyen de déplacement convivial, écologique et économique pour partager des trajets de courtes distances.

60 arrêts ont été installés sur les 12 communes du territoire, et **90 personnes se sont déjà inscrites**.

Pour utiliser REZO POUCE, c'est simple et gratuit :

1. que vous soyez auto-stoppeur ou conducteur, rendez-vous sur le site www.rezopouce.fr, ou complétez un formulaire papier disponible en mairie.
2. une fois votre inscription validée, vous pouvez soit utiliser l'application smartphone pour contacter des conducteurs, soit vous rendre directement à l'arrêt REZO POUCE avec votre fiche destination imprimée.



Contrairement au « stop » traditionnel, REZO POUCE présente **plusieurs garanties**, pour les passagers comme pour les conducteurs :

- La carte d'identité est demandée aux conducteurs et auto-stoppeurs lors de l'inscription à REZO POUCE,
- L'emplacement des arrêts REZO POUCE permet à l'auto-stoppeur d'attendre protégé de la circulation et au conducteur de s'arrêter sans gêner le trafic automobile,
- La géolocalisation peut être activée pendant tout le trajet en utilisant l'application smartphone,
- Le passager peut envoyer un sms au 07.83.80.99.81 pour indiquer la plaque d'immatriculation du véhicule dans lequel il est monté ou le numéro de membre REZO POUCE du conducteur.

Parlez-en autour de vous, plus vous serez nombreux à vous inscrire, plus le réseau sera efficace et sécurisé !

4) **Le vélo électrique :**



Avec « **L'éco-chèque mobilité de la Région** », bénéficiez d'une aide pour l'achat d'un vélo électrique.

La Région Occitanie a mis en place une aide de 200 € pour l'achat d'un vélo à assistance électrique.

Vous pouvez retrouver toutes les modalités pour bénéficier de cette aide sur : <https://www.laregion.fr/Eco-cheque-mobilite-velo-a-assistance-electrique>

Si vous rencontrez des difficultés pour organiser vos déplacements ou accéder à un moyen de transport, n'hésitez pas à contacter le service transport de la Communauté de communes au 05.65.43.95.20 ou par mail transport@decazeville-communaute.fr

Retrouvez toutes les informations transport sur notre site : <https://www.decazeville-communaute.fr>



PLUI-h

(Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de l'Habitat)

Notre Plan Local d'Urbanisme (PLUI-H) est maintenant intercommunal et il est applicable depuis le mois d'avril 2021.

Il fait l'objet d'une modification qui devrait aboutir au printemps 2022 par une enquête publique.

Nous vous inviterons à consulter le projet de modification et à donner votre avis : soyez attentifs à la communication qui sera effectuée en mairie, sur le site internet de la communauté de communes et dans les journaux locaux, elle vous indiquera les dates et horaires de cette enquête publique.

Decazeville Communauté et ses partenaires mettent en place des permanences Habitat-Urbanisme de proximité à destination des particuliers. Ce sont des services gratuits, dispensés par des professionnels indépendants de l'habitat et de l'urbanisme pour accompagner les particuliers à chaque étape de leur projet.

- **OC'TEHA** – *Organisme missionné par Decazeville Communauté pour informer et conseiller les propriétaires autour des aides à la rénovation de logements (Quels programmes de travaux engager ? Quelles aides sont mobilisables ? ...).*

Par téléphone et sur rendez-vous – 06 40 60 96 11 (ligne dédiée) et 05 65 73 65 76 lors des permanences locales :

- **Local Oc'téha** au 31 rue Cayrade 12300 Decazeville

Les lundis de 14 à 16h, le 1^{er} mercredi du mois de 10h à 12h, les vendredis de 10h à 12h

- **Mairie de Flagnac**, le 3e mercredi du mois de 10H30 A 11H30

- **Mairie d'Aubin**, le 3e mercredi du mois de 13h30 à 15h30 à la

- **Marché de Decazeville**, le 3e vendredi du mois au marché de Decazeville de 10h à 12h

- **CAUE** - *Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Aveyron*

Par téléphone et sur rendez-vous – 05 65 68 66 45

Tous les 1ers lundis du mois de 14h à 17h, à **Decazeville Communauté** – Maison de l'Industrie – Zone du Centre - 12300 Decazeville

- vous informe et vous conseille pour tout projet de construction, d'agrandissement ou de rénovation, quelle que soit la nature du bâtiment. Les conseillers s'attachent à vous guider en amont de vos projets dans un souci de service et de proximité et vous renseignent sur les corps de métier dont vous pouvez avoir besoin.

N'hésitez pas à rencontrer un professionnel lors des permanences-conseils proposées gratuitement.

- **ADIL** – *Agence Départementale pour l'Information sur le Logement*

Sur rendez-vous au 05-65-73-18-00

ESPACE INFO ÉNERGIE : Le 4e mercredi du mois de 14h à 17h à **Decazeville Communauté** - Maison de l'Industrie – Zone du Centre - 12300 Decazeville

- vous conseille sur les questions relatives à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables dans vos projets de construction/rénovation.

- vous informe sur toutes questions juridiques, fiscales ou financières liées aux économies d'énergies.

INFO LOGEMENT : Les 1er et 3e mardis du mois de 14h à 17h à **Decazeville Communauté** - Maison de l'Industrie – Zone du Centre - 12300 Decazeville

- vous informe sur vos droits et obligations concernant votre logement et sur toutes questions administratives, juridiques, fiscales ou financières liées au logement.

- **RODEZ AGGLO** - *Collectivité – Service instructeur de l'ADS (Administration du Droits des Sols)*

Sur rendez-vous au 05 65 73 82 29

Tous les jeudis de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h à **Decazeville Communauté** - Maison de l'Industrie – Zone du Centre - 12300 Decazeville

- vous informe sur les droits des sols et instruit les demandes : certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, de démolir ou d'aménager.

- vous conseille sur votre projet avant d'en instruire la demande, n'hésitez pas à solliciter leur conseil avant de la déposer en mairie.

CENTRE SOCIAL CAF

Depuis le 1er janvier 2021, la gestion du Centre Social CAF a été confiée à Decazeville Communauté. Cet équipement de l'Animation de la Vie Sociale, se veut d'être au service de tous les habitants des 12 communes du territoire.

C'est un lieu, d'accueil, d'écoute, de rencontre et d'informations qui a pour vocation de faciliter la vie quotidienne de tous.

Il est également un lieu d'animation de la vie sociale locale. Il propose des actions collectives autour de la famille, intergénérationnelles, de la santé, de la lutte contre l'isolement, de la citoyenneté, de l'accompagnement du bien vieillir.

Le Centre Social est un espace d'Accompagnement à la Parentalité, il souhaite proposer aux parents des espaces de ressources, d'outils, de rencontre, d'échange et de convivialité.

Il propose des accompagnements spécifiques aux problématiques des plus vulnérables. A ce titre, sont présents dans les locaux du Centre Social des permanences spécialisées (CIDFF, UDAF, PJJ, ADDICTION FRANCE, MOSAIC, UNAFAM), le Point Info Séniors en partenariat avec le Département, et le Dispositif de Réussite Educative. Ces locaux sont également mis à la disposition d'associations (Focale 12, Francas, Habitat Humanisme, Tenir Tête).

Un point numérique gratuit est aussi accessible à tous.

Depuis le printemps, la nouvelle équipe du Centre Social (dont A. Raynal est la nouvelle directrice) s'est engagée à aller vers les habitants, sur leur lieu de vie, pour les rencontrer et proposer des activités et des services adaptés à leurs besoins.

Des actions collectives (sorties, accueils ludique parents-enfants, accueils séniors, ateliers, conférences, débats...) seront déployées sur différentes communes et le Point Info Séniors sera délocalisé à St Santin et Cransac.

L'information aux habitants se fera par le biais des communes (affichage, panneau pocket, Facebook), par la presse locale, sur les pages web et Facebook de Decazeville Communauté. Pour joindre le Centre Social, vous pouvez appeler au 05 65 47 96 73 tous les jours de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (sauf le vendredi uniquement le matin), nous écrire sur l'adresse mail centre.social@decazeville-communaute.fr ou venir 4 Place Cabrol à Decazeville.



L'équipe du centre social

➤ CONCERT LA MAL COIFFEE

Dans le but d'organiser des manifestations dans les différents villages du territoire et ainsi « d'amener la culture » dans nos villages ruraux, la commission culture de Decazeville Communauté, en collaboration avec la municipalité



d'Almont les Junies a organisé le concert de La Mal Coiffée le vendredi 10 décembre à 20 h 30. Assis en cercle autour du groupe, le public a pu se régaler de chants occitans.

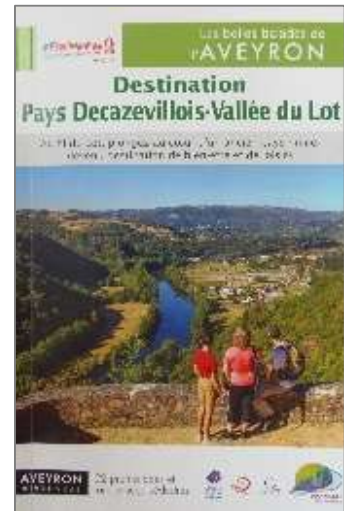
En parallèle avec le concert, des activités étaient prévues au sein de l'école. La journée débutait par des lectures d'histoires contées par des animatrices de la médiathèque du réseau du bassin, puis venaient des activités manuelles. L'après-midi, les enfants ont pu profiter du groupe de la Mal Coiffée en avant-première.



➤ TOPO GUIDE avec les 2 sentiers de randonnée sur notre commune

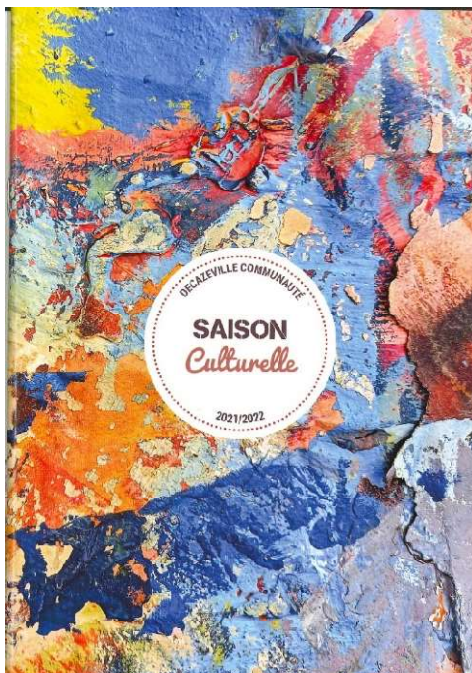
Dans le bulletin n°21, nous évoquons la création d'un topo-guide, recensant 24 circuits de randonnées situés sur le territoire de Decazeville Communauté. 2 sont situés sur notre village (1 au départ du bourg, l'autre au séchoir à poissons). Ce topo-guide est paru dans le courant de l'année.

Il est disponible dans les offices de tourisme au prix de 7 euros.



La municipalité remercie la société de chasse, Almont Festivités, le club du 3^{ème} âge et tous les bénévoles qui participent à l'entretien des sentiers pédestres et forestiers de notre commune.

➤ CALENDRIER DES FESTIVITES ORGANISEES SUR LE TERRITOIRE



La commission culture de Decazeville Communauté nous prépare un programme avec des sorties ou des concerts pour toute l'année. Un livret recensant toutes ces animations est disponible.

En plus de ce livret, tous les 3 mois, un dépliant recensant toutes les festivités de chaque village est édité.

Ces deux documents sont à disposition dans les mairies et offices de tourisme.



LE TRI SELECTIF

Du nouveau dans le tri sélectif !

+ D'INFOS SUR LE SITE INTERNET
www.trionstouslesemballages.fr

LES ASTUCES DE MITCH

- Je n'imbrique ni ne compacte les emballages
- Je sépare les opercules des emballages
- Je laisse les bouchons vissés sur les bouteilles
- Je ne lave pas, je vide juste les emballages

LE TRI SIMPLE

TRI TOUR

LES P'TITS NOUVEAUX DU TRI DEBARQUENT PRÈS DE CHEZ VOUS !

TESTEZ VOS CONNAISSANCES AVEC LE TRI-TOUR !

MÉMOTRI
NOUVEAU
TRIONS
TOUS LES EMBALLAGES !

SYDOM AVEYRON

NOUS TRIONS DÉJÀ...

TOUS LES FLAONS & BOUTEILLES EN PLASTIQUE

TOUS LES EMBALLAGES EN CARTON & BRIQUES

TOUS LES PAPIERS

TOUS LES EMBALLAGES MÉTALLIQUES

MAINTENANT TRIONS TOUS LES EMBALLAGES !

TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE

TOUS LES POTS, BOÎTES & TUBES

TOUS LES SACS, SACHETS & FILMS

TOUS LES PETITS MÉTAUX

TOUS LES BOUCHONS, COLLERETTES, CAPSULES & OPERCULES

LISTE NON EXHAUSTIVE : tous les emballages se trient, quels qu'ils soient !

+ D'INFOS SUR : www.trionstouslesemballages.fr

CITEO SYDOM Aveyron

DISTRIBUTION DES SACS POUBELLES

Pour la commune d'Almont les Junies, la distribution des sacs poubelles aura lieu le **mardi 25 janvier**.

Un ambassadeur du tri sera présent durant la journée.

ORDURES MENAGERES

La collecte des sacs noirs a lieu le jeudi matin et celle des sacs jaunes le vendredi matin des semaines impaires.

La distribution des sacs a lieu une fois par an dans chaque commune, courant janvier en général.

Nous rappelons aux habitants de la commune que des encombrants sont laissés trop souvent à côté des containers alors qu'ils devraient être apportés à la déchetterie.

DECHETTERIE

La déchetterie de la Sole, la plus proche d'Almont, est située à Flagnac derrière Intermarché. Les horaires d'ouverture sont les suivants :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

de 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30

Samedi

de 8 h à 12 h

SERVICE DES EAUX

Le service des eaux de Decazeville Communauté se tient à votre disposition pour toutes demandes ou renseignements :

- par téléphone au 05.65.43.90.90
- au centre technique de Fontvergne du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.



En cas d'urgence, le service d'astreinte est joignable 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 au 05.64.43.90.90

ACCUEIL DECAZEVILLE COMMUNAUTE

Depuis le 14 juin 2021, l'accueil de Decazeville Communauté a été transféré dans les bâtiments du service technique situé à Fonvergues 12300 Decazeville.

Les jours et horaires d'ouverture restent inchangés à savoir du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

LES ASSOCIATIONS

Almont Festivités



L'année 2021 a été encore une année particulière pour l'association d'Almont Festivité, seule la fête de la St Martin a pu avoir lieu.

Malgré le contexte sanitaire actuel, ce week-end a été une réussite : l'apéro concert animé par « Duo à 2 » a réuni plus de 160 personnes dans une ambiance festive, le traditionnel spectacle et tous ses acteurs ont également connu un franc succès.

Nous tenons à remercier tous les bénévoles qui ont, comme d'habitude, œuvré pour que cette fête soit telle qu'on la connaît.

Tout ceci nous conforte dans la projection des événements à venir.

Et c'est justement à ce sujet que le comité s'est réuni récemment afin d'organiser au mieux les festivités prochaines : l'emblématique groupe de chants occitans Nadau est de retour sur les planches de la salle d'Almont-les-Junies le 12 février 2022.

L'équipe d'Almont Festivité s'engage à mettre en place tous les moyens nécessaires afin que cet événement et ceux à venir (bal de Pâques, fête du blé...) puissent se réaliser dans les meilleures conditions.

L'association est toujours ravie d'accueillir de nouveaux membres et/ou bénévoles, alors n'hésitez pas !

Pour l'heure, notre plus grand souhait est de pouvoir vous retrouver dans toutes nos manifestations avec le même engouement que les années passées.

Continuez de prendre bien soin de vous et on se retrouve très vite !

Le bureau.

Association des Parents d'Elèves

Co-présidentes : Julie PORTE / Mélanie TESSIER

Trésorière : Julia CHAMBAUD

Secrétaire : Julie CABANTOUS

Membres : Benoit DALMON, Lucie BONNEVIALE, Stanislas CLOT, Elodie JOULIA, Jenny PIELKO



Activités :

Chaque année, l'APE organise diverses manifestations afin d'aider à financer les différentes sorties extra-scolaires de nos enfants (visites au musée, rencontres sportives, parc animaliers...). En ce début d'année, les élèves du CP au CM2 ont d'ailleurs pu partir à Sète avec les élèves de Saint-Julien et ont bien profité de leur séjour.

Cette année encore, la crise sanitaire nous oblige à modifier quelques-unes de nos activités mais tout est toujours étudié afin de respecter les gestes barrières dans la joie et la bonne humeur !

Les manifestations réalisées :

- Le concours de belote
- Le quine
- La fête de Noël et sa vente de sapin : cette année, nous avons pu proposer des balades à dos d'ânes, écouter des chants de Noël de la part des enfants ainsi qu'un concert de jazz, élire le plus beau pull moche de Noël, occuper les petits avant l'arrivée du père Noël avec diverses activités manuelles et lecture de contes, puis terminer avec une soupe au fromage pour se réchauffer.



Les manifestations à venir :

- L'organisation d'une tombola avec la vente des tickets par les élèves (vous pourrez également nous en commander sur notre compte Facebook)
- La vente de chocolats de Pâques
- Une kermesse suivie d'un apéro-concert à la fin de l'année scolaire (si la situation sanitaire nous le permet)

Le petit mot du bureau :

Comme chaque année, nous souhaitons remercier les instituteurs, Valérie, Virginie ainsi que tous les intervenants de l'école pour leur présence et leur soutien au travers des activités que nous mettons en place tout au long de l'année.

Merci aux associations du village, à la mairie et employés communaux qui mettent à notre disposition salles ou matériel nécessaire à la réalisation de nos différentes festivités.

Merci aux entreprises et commerçants pour leurs dons nous permettant de faire de chaque manifestation une réussite !

Merci à tous les parents d'élèves (et grands-parents !) pour votre participation et implication.

Mais par-dessus tout, merci à tous les habitants de notre village pour votre soutien et votre participation toujours chaleureuse, vous nous donnez chaque année l'envie de continuer et nous améliorer. Sans vous, tout ceci ne serait possible.

Foyer des Jeunes

2021 a encore été une année compliquée. Malgré cela le foyer a pu rester ouvert afin de se retrouver et partager de bons moments ensemble, tout en respectant les gestes barrières.

Qui dit nouvelle année, dit intégration d'une nouvelle génération. Cette année, le bureau est heureux d'accueillir les jeunes Almontois nés en 2008. En effet, l'année de leur 14 ans leur offre la possibilité de rejoindre la grande famille du foyer des jeunes. Pour cela, nous invitons les concernés à se manifester afin de pouvoir profiter de ce lieu de rencontre.

De plus, nous tenons à rappeler qu'il est simplement demandé aux adhérents de respecter ce lieu.

Comme les années passées, nous tâcherons de participer aux différentes manifestations du village.

Après trois années passées à la tête du foyer, le bureau reste inchangé et est toujours composé de :

Président : Faustin DOMERGUE

Trésorière : Julia TRAYSSAC

Secrétaire : Marie CAVAINAC

Le bureau.

Comité FNACA

(Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie)



Commémoration du 11 novembre 2021

Dimanche 20 mars 11 h 30, aura lieu la cérémonie au Monument aux Morts pour le 60^{ème} anniversaire.

Notre présence honorera nos adhérents disparus depuis la situation sanitaire.

Restons solidaire – Soyons vigilant,

Raymond Romiguière, Président.

Société de Chasse

Depuis le 16 août, les battues aux sangliers ont repris, malgré un effectif sociétaire en baisse constante chaque année. Nous nous efforçons 3 à 4 jours par semaine de prélever un maximum. Des travaux de remise en état de ligne de poste ont été réalisés pour accroître la sécurité. Le chemin du pont de Planèze à Belfort a été débroussaillé pour être à nouveau praticable aux véhicules.

La société de chasse remercie tous les bénévoles pour leur implication à toutes ces activités.

Le Président.

Les Aînés

En raison de la pandémie, 2021 a été comme 2020 une année au ralenti.

A partir du 11 juin les jeux de cartes du vendredi ont pu reprendre. Le 3 juillet notre assemblée générale a permis de rassembler près de 80 adhérents qui appréciaient de se retrouver, suivi d'un goûter amélioré à l'occasion de la fête des Mères et Pères.

La grillée de châtaignes avec les enfants des écoles qui viennent nous animer l'après-midi a pu se faire, un rendez-vous inter-génération que tout le monde aime bien.

L'effectif de notre club reste stable avec 140 adhérents ; Si de jeunes retraités souhaitent venir apporter de nouvelles idées ou activités, c'est avec plaisir que nous les accueillerons.

Le repas de Noël 2021 prévu le 17 décembre a dû être annulé au dernier moment. Tout le bureau regrette bien.

Espérant que l'année 2022 nous permettra de retrouver les rencontres et animations que tout le monde attend.



Le bureau.

Echos de la Méridienne d'Olt Football Club



Après un exercice 2020/2021 quasiment sans compétition dû au COVID-19, la MOFC a entamé une nouvelle saison avec l'espoir d'arriver jusqu'au mois de mai sans interruption.

Zouze Hattoum parti prendre la responsabilité sportive de notre école de foot des Rives du Lot, une nouvelle tête est arrivée au club comme entraîneur principal en la personne de Mourad Chouaf.

Il s'occupe de notre équipe 1 qui officie en Départementale 2 avec Patrick Bernard.

L'équipe 2 joue en départementale 4 encadrée par Jonathan Bertrand et Nicolas Roche.

La pandémie ainsi que le départ de certains joueurs ont eu raison de notre équipe 3 qui n'a pas pu repartir faute d'effectif suffisant.

En contrepartie, une équipe U19 a vu le jour en entente avec les Rives du Lot et Penchot-Livinhac.

La crise sanitaire ne nous a malheureusement pas permis d'organiser les différents quines, concours de belotes ou autres méchouis du mois de mai. Seul le déjeuner de décembre dernier a pu avoir lieu.

Espérons que cette nouvelle année nous permette de se retrouver pour ces moments forts de notre association.

L'organigramme du club est composé de :

- Présidents : Lilian GRIALOU, Alain AUBREJAC
- Secrétaires : Damien BONNAL, Aurélien ICHES
- Trésoriers : Benoit CABROL, Sébastien DESTRUEL
- Responsable sportif : Jonathan BERTRAND
- Responsable animation : Fanny DOMERGUE
- Arbitres officiels : Damien BONNAL, Jeremy AZA

Le club compte actuellement 80 licences, joueurs et dirigeants.

N'hésitez pas à nous suivre à travers les réseaux sociaux (Facebook, Instagram) et venir nous supporter autour des stades.



Le bureau de la MOFC

ETAT CIVIL 2021

Ils sont nés

- Le 3 juin, **Elie ARNAL** de Audrey SEGALINI et Yoan ARNAL, domiciliés à Rodeis
- Le 21 juillet, **Mathéo JOULIA** de Elodie et Guylain JOULIA, domiciliés à Baurez
- Le 9 octobre, **Léon DELBOSC** de Charline GRIALOU et Florian DELBOSC, domiciliés à Mazac
- Le 6 novembre, **Enorine CALVET** de Charlène DELAGNES et Clément CALVET, domiciliés à Ginouillac
- Le 17 novembre, **Noé ROSSIGNOL** de Séverine GUIZARD et Thomas ROSSIGNOL, domiciliés à Baurez

Ils nous ont quittés

- Le 27 février, **Francis MASCLES**, domicilié le Fau
- Le 7 mars, **Emilienne ALRAN** née FABRE, résidente à Artigues
- Le 19 avril, **Georges PONS**, domicilié à Ginouillac
- Le 24 avril, **Martial CERLES**, domicilié Les Clémenties
- Le 30 avril, **Marie-Thérèse TOULOUSE**, domiciliée à Rodez
- Le 5 octobre, **Denise GOUDAL** née FOUGASSIE, domiciliée Le Laquet
- Le 12 octobre, **Lucien CERLES**, domicilié La Brousse
- Le 21 octobre, **Gabriel ROMIGUIERE**, domicilié Le Bourg
- Le 1^{er} novembre, **Paulette BOUNHOL** née PONS, domiciliée à Ginouillac
- Le 17 décembre, **Alfred VIARGUES**, domicilié à L'Estrade
- Le 25 décembre, **Alban DALMON**, domicilié le Bourg

NB : Il se peut que certaines naissances, décès ou mariage ne soient pas mentionnés dans ce bulletin (ou les prochains). Il ne s'agit pas d'un oubli de notre part. En effet, pour que figure une telle information, la mairie se trouve dans l'obligation de demander une autorisation de publication à la famille qui doit la lui retourner signée. Dans le cas contraire, nous ne pouvons publier l'information.

INFOS SECRETARIAT

➤ URBANISME

Au cours de l'année 2021, 3 permis de construire ont été délivrés par Monsieur le Maire pour la construction d'une pergola, la rénovation d'une maison secondaire et la rénovation d'une fermette en maison d'habitation.

De plus, 10 déclarations préalables de travaux ont été déposées en mairie et acceptées par M. le Maire. Celles-ci avaient pour objet la réfection d'une toiture, la construction d'une piscine, la construction d'une véranda ou la mise en place de panneaux photovoltaïques.

➤ DEMANDE D'URBANISME

Les demandes d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme...) peuvent être désormais déposées sous forme numérique au sein des communes adhérentes au centre instructeur de Rodez Agglomération, dont fait partie Almont les Junies.

Pour se faire, Rodez Agglomération a mis en place un **Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU)**. Ce téléservice permet d'instruire des demandes en remplissant les documents directement en ligne et en joignant les pièces nécessaires sous format numérique.

Comment déposer les dossiers par voie numérique ? En se connectant via gnau.rodezagglo.fr et en suivant les instructions.

Après avoir enregistré votre dossier sur le GNAU, la commune sera alors informée du dépôt du dossier sur son territoire.

Toutefois le dépôt sous format papier reste possible.

➤ PAPIERS - CITOYENNETE

Le site officiel de l'administration française « Service-Public.fr » permet d'obtenir de multiples renseignements sur les démarches administratives à effectuer pour chaque citoyen.

Certaines peuvent s'effectuer directement en ligne mais vous avez toujours la possibilité d'obtenir les documents en mairie. Quelques exemples :

1/ Carte Nationale d'Identité (CNI) :

Vous devez retirer les imprimés de demandes de carte d'identité ou de passeport à la Mairie d'Almont. Mais les demandes de carte nationale d'identité (CNI) doivent être effectuées auprès de communes spécialement équipées. Dans notre secteur, les communes sont : Capdenac Gare, Decazeville, Marcillac, Rodez ou Villefranche de Rouergue. **En ce qui concerne la commune de Decazeville, il est nécessaire de prendre rendez-vous (05.65.43.87.00).**

2/ Casier judiciaire :

Les modalités de demande et de délivrance d'un extrait de casier judiciaire sont entièrement réalisables en ligne. En effet, il est possible de demander son « bulletin n°3 » - indispensable pour un certain nombre de démarches administratives et réclamé par certains employeurs - directement avec l'usage d'internet. Les demandeurs peuvent, au choix, demander à recevoir leur extrait par mail ou par courrier. Pour les personnes ayant des difficultés d'accès au réseau ou à l'outil informatique, la demande peut toujours être faite par courrier postal en écrivant au Casier judiciaire national situé à Nantes.

3/ Recensement du citoyen

Le recensement militaire est obligatoire à partir de 16 ans pour l'appel à la journée défense et à la citoyenneté. Il faut se présenter en mairie le mois d'anniversaire muni du livret de famille.

Une attestation de recensement sera délivrée. C'est un document officiel nécessaire jusqu'à l'âge de 17 ans pour s'inscrire dans les auto écoles et jusqu'à 18 ans pour tout examen du ressort de l'Etat.

A partir de cette inscription, l'INSEE est informé et vous inscrira officiellement dans le répertoire national. A vos 18 ans vous serez donc inscrit d'office sur la liste électorale de la commune que vous aurez déclaré comme domicile, sans aucune autre démarche à accomplir. La carte d'électeur vous sera envoyée à votre domicile.

4/ Inscription pour les élections 2022

Pour voter lors de l'élection présidentielle du 10 avril (1^{er} tour), vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 2 mars (en ligne) ou jusqu'au 4 mars (par formulaire à imprimer ou sur place en mairie).

Vous pouvez vérifier dès à présent si vous êtes inscrit !

Sur « service-public.fr » rubrique papier citoyenneté, puis cliquer sur élections et laissez-vous guider.

➤ GESTION DES SALLES ET PRET DU MATERIEL

Le secrétariat de mairie a en charge la gestion des salles ainsi que le prêt de certain matériel. Pour une quelconque location (salle ou matériel), il faut **obligatoirement** contacter la mairie afin de réserver et de retirer les clés.

Tél. mairie : 05.65.64.04.76

**** Tarifs de la salle sous la mairie :***

	Personnes de la commune	Personnes extérieures à la commune
Non chauffée	70 €	150 €
Chauffée	90 €	180 €
Forfait apéritif	Gratuit *	40 €

* Le forfait apéritif est gratuit lorsqu'il n'est pas à but lucratif.

**L'entretien de la salle, de la cuisine ainsi que des toilettes, est obligatoire.
Cela vaut pour toute location, qu'elle soit privée ou associative !!!
(belote, répétitions, danses, réunions diverses ...)**

*** Tarifs de la salle polyvalente :**

	MARIAGE – REPAS – ANNIVERSAIRE - CONFERENCE REUNION		LOCATION A BUT LUCRATIF	SPECTACLE A BUT LUCRATIF ORGANISATEURS HORS COMMUNE	LOCATION MATERIEL Pour personnes hors commune
	PERSONNE <u>NE RESIDANT PAS</u> SUR LA COMMUNE	PERSONNE <u>RESIDANT</u> SUR LA COMMUNE OU SES ENFANTS OU SES PARENTS			
SALLE					
1 ^{er} jour	330 €	200 €	600 € par jour	1 200 € par jour	Chaises 0,30 € (sur sol dur uniquement)
2 ^{ème} jour	180 €	100 €			
3 ^{ème} jour	60 €	35 €			
Jour supplémentaire	60 €	35 €			
Salle impérativement rendue le lundi matin	+ chauffage suivant consommation	+ chauffage suivant consommation	+ chauffage suivant consommation	+ chauffage suivant consommation	Bancs 0.80 € Tables 1.50 €
CUISINE	70 €	70 €	70 € par jour	70 € par jour	
CAUTION					
Salle	400 €	400 €	400 €	400 €	100 €
Ménage	200 €	200 €	200 €	200 €	
2 chèques différents					

Le conseil municipal se réserve le droit d'ajuster ou de réviser les tarifs selon l'utilisation et le respect du matériel et des biens mis à la disposition des usagers.

Les réservations ont toujours lieu en mairie (une attestation d'assurance responsabilité civile sera réclamée). Le prêt de matériel (tables et chaises) se fera sur demande et sera préparé par le personnel de la commune avant remise des clés. Un état des lieux avant et après utilisation de la salle sera effectué avec un employé communal aux heures ouvrables de la mairie avec prise de rendez-vous au préalable.

*** Rappel pour le prêt de matériel :**

Les habitants de la commune ont la possibilité de demander le prêt de matériels dont disposent la mairie et les associations. La liste en est la suivante : grand thermos, grandes gamelles, corbeilles à pain, trancheurs à pain, couverts, bouteilles de vin, spots + rallonge, déco de table, parasols, tables, bancs, chaises (sur sol dur).

☞ Une caution sera demandée à chaque emprunt (100 € pour les parasols et 50 € pour le petit matériel).

☞ Les associations de la commune n'entrent pas dans ce cadre-là et peuvent utiliser le matériel.

☞ Les associations de la commune restent prioritaires par rapport aux personnes privées.

☞ Comme par le passé, le prêt de matériels entre comités voisins se perpétue gracieusement.

INFOS DIVERSES

➤ DETENTE ... (Renseignements à la mairie)

- Danse traditionnelle : Tous les mercredis à 20 h 30 salle sous la mairie (d'octobre à mars)
- Yoga : Tous les jeudis à 20 h salle sous la mairie
- Pétanque : Uniquement l'été, tous les vendredis soirs, au parking du stade

➤ TELETHON

Dans un contexte sanitaire difficile, les animations habituelles pour le Téléthon ont pu se tenir grâce à l'implication de tous les bénévoles.

Le montant récolté a atteint la somme de **984.50 €**.

Nous remercions vivement tous les bénévoles, adultes et enfants, qui donnent de leur temps pour cette cause, ainsi que toutes les personnes qui par leur générosité contribuent à la recherche génétique.

➤ DEFIBRILATEURS

Sur notre commune, deux défibrillateurs sont accessibles 24 h / 24 h. Ils sont utilisables par toutes personnes formées ou non aux gestes des premiers secours. En cas de nécessité, il suffit d'ouvrir le capot (assez difficile) puis d'allumer le défibrillateur et de vous laisser guider.



Aux vestiaires du stade



Dans le couloir sous la mairie

➤ PRET A POSTER (en vente à la mairie)

LETTRE VERTE

- l'unité = 0.90 €
- 10 enveloppes = 8.70 €
- 100 enveloppes = 72 €



LETTRE PRIORITAIRE

- l'unité = 1 €
- 10 enveloppes = 9.70 €
- 100 enveloppes = 80 €



CARTE POSTALE

l'unité = 0.30 €



Quelques dates à noter dans vos agendas

Ces dates seront maintenues en fonction des contraintes sanitaires.

- Dimanche 6 février : **Quine des Aînés**
- Samedi 12 février : **Nadau en concert**
- Samedi 19 février : **Concours de belote**
- Samedi 5 mars : **Soirée stockfish**
- Dimanche 17 avril : **Bal de Pâques**
- Samedi 23 avril : **Concours de belote**
- Samedi 21 mai : **Foire agricole**
- Vendredi ... juillet (Date à définir par l'APE) : **Apéro-concert**
- Samedi 23 et dimanche 24 juillet : **Fête du blé**
- Samedi 12 et dimanche 13 novembre : **Spectacle de la Saint Martin**